



## Formation un jour de repos

Par **carlos62**, le **13/02/2018** à **16:29**

Bonjour,

j'ai reçu un mail me demandant de me rendre au siège pour une formation toute la journée et ce, un lundi (un jour de repos).

Mais j'ai un bébé de 20 mois et personne pour me le garder ce jour de formation.

De plus travaillant toute la semaine, je ne le vois que très peu donc (même si la formation est rémunérée) cela m'embête d'y aller!

Quelles sont mes solutions?

suis je obligée d'y aller?

y a t il des risques de faute ou licenciement?

faut il répondre par écrit en recommandé? par mail? ou ignorer leur demande?

Par **citoyenalpha**, le **14/02/2018** à **00:51**

Bonjour

Quelle est votre convention collective?

En tout état de cause toute absence à cette formation sans motif valable sera mal vu par votre employeur.

Restant à votre disposition.

Par **Byblos**, le **01/05/2018** à **15:08**

Bonjour!j'ai le même problème avec mon employeur  
j'ai demander une formation au prés de mon entreprise avec mes heurs Dif qui a était accepté  
est qui débute le 14/05/18  
au 28/05/18 inclus, mon problème ce que mon employeur ma mis un jours de formation  
interne sur un site le jours de mon repos le 26/05 avant mon examen une formation qui na  
rien avoir avec celle demander, je lui demander de me changer ce jours de formation car j'ai  
besoin de ce jours pour révisé a l'examen il a refusé voici sa réponse (il arrive certaine  
semaine que nous ne pouvions pas donné de jours de repos sachez que si vous n'êtes pas  
présent vous serez en absence non justifié vous devrez fournir un justificatif et ne serez pas  
rémunéré de cette journée).

ma question ac-qu'il a le droit de me faire une formation en plein formation externe ou pas? je  
vous remercier d'avance de me trouver une réponse a ce sujet au plus vite.